



Compte rendu de la réunion du 3 mai 2010 Élections Adjointes Administratifs et Dessinateurs

Présents:

Administration: Laurence Navarre, Cécile Leray,
Syndicats : CFDT/ Évelyne Porée, Eve Calo
FO, CGT, UNSA, SUD, FSU, CFTC

L'administration confirme que ces élections se situent dans un nouveau cadre juridique avec la mise en place du niveau régional.
A ce jour, le texte autorisant des élections régionales en DREAL est encore au Conseil d'État et de ce fait, les délais ne pouvant être respectés, les élections initialement prévues le 24 juin **sont reportées en septembre.**

Suite aux demandes des organisations syndicales de proroger les mandats des élus en CAP nationale jusqu'à fin septembre 2010, l'administration répond que juridiquement ce n'est pas possible.

En conséquence, **la CAP nationale des adjoints des 8, 9 et 10 juin est annulée.**

A la place, il est proposé d'étudier uniquement les mutations des agents des services sans CAP locale (DIR...).

Soit deux hypothèses :

- une CAP nationale avec tous les représentants du personnel AC et SD, le 18 mai,
- une réunion avec les élus AC et SD le 8 juin.

Avant la fin de la semaine, l'administration nous fera part de l'option retenue.

Les organisations syndicales ont rappelé que ces questions de délais sont préjudiciables aux agents et regrettent cette situation qui concerne la catégorie de personnels les plus nombreux au sein de notre ministère.

Avec ce manque d'anticipation, c'est encore les agents qui sont pénalisés.

Examen du projet de la circulaire élections :

L'administration nous avait adressé un projet qui a été discuté en séance.
Nous avons principalement parlé des CAP des adjoints administratifs.

Composition des CAP nationales

La composition de la commission nationale des adjoints administratifs est fixée ainsi qu'il suit :

Grade	Nombre de sièges de titulaires	Nombre de sièges de suppléants
Adjoints administratifs principaux de 1 ^{ère} classe	3	3
Adjoints administratifs principaux de 2 ^{ème} classe	3	3
Adjoints administratifs de 1 ^{ère} classe et 2 ^{ème} classe	3	3

La composition de la commission nationale des dessinateurs est fixée ainsi qu'il suit :

Grade	Nombre de sièges de titulaires	Nombre de sièges de suppléants
Dessinateurs chefs de groupe de 1 ^{ère} classe	2	2
Dessinateurs chefs de groupe de 2 ^{ème} classe	2	2
Dessinateurs	2	2

Composition des CAP locales

Le 1^{er} et 2^{ème} niveaux de grades seront regroupés. Pour les AAP2 et AAP1, cela dépendra du nombre d'agents dans chaque grade.

Nous avons demandé que soient regroupés les grades d'AAP1 et AAP2 quand bien même les effectifs concernés donneraient droit au maintien des deux niveaux de grades.

La composition des CAP locales se décidera au niveau de chaque service. (Se reporter à la fiche 5 E de la circulaire du 5 déc 2005)

Pour les DREAL et la CAP locale d'AC, les OS ont réclamé le détail du périmètre des CAP concerné pour chacune de ces structures.

Pour la future DREIA, seraient concernés les ex DDE d'Ile de France, la DULE, la DIREN, la DRIRE, la DIRIF, le CIFP, le CNPS, le SDAP....

Pour la CAP locale d'administration centrale, la liste des services n'est pas finalisée mais un premier projet a été communiqué. Seraient concernés les personnels d'AC, les Cabinets, le LCPC, le CERTU, le CETU, le CEDIP, le CP2I, le SGTM, le STRMG ...

Une liste finalisée sera communiquée avec un nouveau projet de circulaire.

Le projet de circulaire a été modifié en séance. L'administration nous communiquera un nouveau projet avant le 17 mai.

Rappel :

Ce qui change dans les services concernés par ces élections

- Plus de CAP locales au niveau des DDT (ex DDE) tout remonte au niveau des DREAL.
 - Maintien des CAP dans les Services navigation
 - Création de CAP dans les DIR
 - Création d'une CAP locale en administration centrale
- Info élections catégorie C _ 2010

Calendrier : la date du 23 septembre a été choisie.

Élections le jeudi 23 septembre 2010

Dépôt des listes 15 ou 29 juillet 2010

Affichage courant Août

Vérification jusqu'au 17 septembre

Matériel de vote 3 septembre

Prochaines réunions

- Fin mai début juin : projet de circulaire élections
- le 18 mai ou le 8 juin : CAP ou réunion informelle mutations avec les élus des SD
- les 20 et 21 octobre : CAP promotions/mutations avec les nouveaux élus.